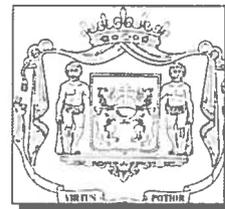


MAIRIE
de
SAINT-JEAN-LE-COMTAL
32 550 SAINT-JEAN-LE-COMTAL



Tél : 05 62 05 93 30 / **Fax** : 05 62 63 26 64
Email : mairie.stjean-le-comtal@wanadoo.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 22 OCTOBRE 2020

L'an deux mil vingt le vingt-deux octobre à 20h30, le conseil municipal de la commune de SAINT JEAN LE COMTAL, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, en la Mairie de la commune, sous la présidence de Monsieur .Éric BONNET, Maire, suivant convocation du 16 octobre 2020.

Présents : BONNET Éric, SAINT VIGNES Maryse, LACAZE Stéphane, BOUE Emilie, ABADIE Éric, MORLAAS-COURTIES Pascal, BARBE-MORLAAS-COURTIES Marie-Line, AUBIAN Jean Bernard, DARNAUD Didier, SOENEN Antoine, DUPUY Sylvain

Secrétaire de séance : Madame MORLAAS-COURTIES-BARBE Marie-Line

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte rendu du 30 septembre 2020
- Délibération** : Tarif salle des fêtes pour réunion
- Travaux salle des sports
- Travaux école
- Projet abribus
- Questions diverses

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 30 SEPTEMBRE 2020

Le Conseil Municipal APPROUVE les comptes rendus

Par :	11 voix POUR	voix CONTRE	voix ABSTENTION
--------------	---------------------	--------------------	------------------------

DELIBERATION : TARIF DE LA SALLE DES FETES POUR REUNIONS

Monsieur le Maire propose un tarif de 150 € par demie-journée concernant la location de la salle des fêtes pour l'organisation de réunions. Les autres tarifs (chauffage, cuisine...) restent inchangés (voir délibération n°7/2014 du 7 mai 2014).

Le Conseil Municipal APPROUVE à l'unanimité

Par :	11 voix POUR	0 voix CONTRE	0 voix ABSTENTION
--------------	---------------------	----------------------	--------------------------

TRAVAUX SALLE DES SPORTS

Le sol est en cours de finition, la couche d'étanchéité est posée. Des terrains de baskets, tennis, volley, handball et deux terrains de badminton seront tracés.

Viendront ensuite les finitions des faïences dans les sanitaires et les peintures dans les vestiaires. Des minuteries seront installées afin d'éviter de laisser les lumières. Au niveau des sanitaires, installation de détecteurs.

Prévision d'achat de bancs en bois dans les vestiaires à 94 € HT.

Le panneau d'information de la production électrique sera installé gratuitement car le choix s'est porté sur la petite dimension de l'écran (800 mm x 450 mm x 62 mm)

Factures de la salle des sports payées et restant dues :

LIBELLES	FACTURES PAYEES	RESTANT DUES
LOT 1 – CARSANA	17 570,74 €	2 168,04 €
LOT 2 – MOBEXI	117 503,52 €	0,00 €
LOT 3 – RIEU	9 061,60 €	538,40 €
LOT 4 – GAUTHIER	3 045,80 €	767,51 €
LOT 5 – JUGUES	0,00 €	8 866,80 €
LOT 6 – DUVIAU	0,00 €	7 478,40 €
LOT 7 – CASTELL PEINTURE	21 851,26 €	5 462,81 €
LOT 8 – MARSOL	6 231,40 €	8 495,06 €
LOT 9 – TAUPIAC	0,00 €	22 972,80 €

Subvention reçue : 45 828,24 € de la DETR

TRAVAUX DU DORTOIR

Les travaux de peinture et de réfection du sol sont en cours de finalisation. Elle sera de nouveau disponible pour la rentrée des enfants.

PROJET ABRIBUS

Afin d'abriter les enfants qui attendent le bus scolaire le matin, ou les parents le soir, à l'intersection de la RN 21 et de RD 150, nous prévoyons d'installer un abri. La consultation des fournisseurs potentiel de ce type d'équipement permet d'évaluer cet achat à un montant de 1 500 € à 3 500 € TTC.

Il est donc prévu de construire cet abri, par corvée, avec des matériaux légers (bois, structure métallique...)

QUESTIONS DIVERSES

- 1) L'éclairage du terrain de foot : 6 ampoules à changer et 8 amorces, ce qui donne un total de 2 318,20 HT.
- 2) Prévention incendie : La réglementation actuelle donne l'obligation d'installer des réserves d'eau sur plusieurs endroits de la commune pour être en conformité avec les documents d'urbanisme. Une commission sera mise en place pour ce dossier.
- 3) 11 novembre : Dans l'état actuel, la situation sanitaire du moment nous oblige à faire la cérémonie non suivi par le vin d'honneur habituel.
- 4) Aire des poubelles salle des sports : Vu le prix trop important pour l'installation de palissades, nous prévoyons de planter une haie d'arbustes.
- 5) Aire de jeux : Les travaux de terrassement et l'installation des équipements ont été faits par le biais d'une corvée. Il reste à mettre en place la table de ping-pong, les tables de pique-nique, la fontaine

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

Le Maire, Eric BONNET

